

# **Rapport d'activité du plan d'action** **du Programme d'appui à la décentralisation de la** **Cour des Comptes et à une gestion locale plus** **efficace**

## **La mise en situation**

Le 09 mars 2006 la Cour des Comptes du Royaume du Maroc représentée par son Premier Président, Monsieur Ahmed El Midaoui, et le Programme des Nations Unies pour le développement représenté par le Représentant Résidant du PNUD à Rabat Monsieur Emmanuel Dierckx de Casterlé ont signé au siège de la Cour des Comptes un programme de coopération étalé sur 3 ans (2006-2008) intitulé le « Programme d'appui à la décentralisation de la Cour des Comptes et à une gestion locale plus efficace ».

Le budget total de ce programme s'élève à 915.000 US Dollars ventilé comme suit :

- Cour des Comptes: 715.000 US Dollars
- PNUD: 200.000 US Dollars

Ce programme a pour objectif de permettre aux nouvelles Cours régionales des comptes de contribuer efficacement à l'amélioration de la gestion des finances publiques locales. Ce programme vise également le renforcement des capacités de la Cour des Comptes à dessein de remplir son rôle de contrôleur en agissant dans une optique de partenariat avec ses assujettis pour une bonne gestion de la chose publique.

## **Activité 2006**

Le plan d'action de l'année 2006 a été caractérisé par deux particularités principales :

- Programme étalé sur 06 mois Juillet-Décembre
- L'année du lancement

Dans une optique d'efficience, le comité chargé du pilotage du programme, avait comme souci principal, le lancement du programme avec un plan d'action prometteux, réalisable et vérifiable.

Pour cela, le plan d'action qui a été adapté fixait deux grands volets :

- 1- Un système d'information fiable et performant, support d'un contrôle décentralisé
- 2- Le renforcement des compétences des magistrats et du personnel administratif et technique et l'amélioration de leurs capacités professionnelles relatifs aux différents aspects de contrôle exercé par les juridictions financières.

### **1-Un système d'information fiable et performant, support d'un contrôle décentralisé**

La stratégie globale du développement de la Cour des Comptes contient parmi ses orientations principales, le développement d'un système d'information performant se basant sur les nouvelles technologies pour augmenter la productivité et l'efficacité du métier de la Cour des Comptes.

Pour ce faire, la Cour des Comptes a programmé pour l'année 2006 trois grandes activités :

- a- Une installation d'un réseau informatique ;
- b-L'acquisition de logiciels et d'application ;
- c-La formation en informatique.

#### **a- Installation d'un réseau informatique**

Ce projet concerne la mise en place d'une solution de sécurité du réseau local d'administration et de supervision du parc informatique de la Cour des comptes.

Ce projet comporte plusieurs lots :

La mise en place d'une solution globale de sécurité pour le réseau local de la Cour des Comptes

- La mise en place d'une solution complète d'administration du parc informatique
- L'Organisation de sessions de formation en informatique
- L'Acquisition et mise en place d'un outil de supervision des équipements actifs du réseau en tenant compte de la diversité de leurs marques.

Le projet de mise en place d'une solution de sécurité du réseau local de la Cour des Comptes avait comme date d'achèvement de l'installation janvier 2007, objectif qui a été atteint avec une performance remarquable.

Dans une optique de bonne gestion, la Cour des comptes avait comme souci permanent d'avoir un taux de réalisation qui dépasse 95%. Ce taux n'a pas été atteint à cause d'un retard au niveau des procédures du PNUD.

#### La mise en situation du retard

Concernant l'activité, installation du réseau informatique, un appel d'offre a été lancé pour un montant de 72.000 US Dollars et qui constituait 43,6% du budget global 2006. Soucieuse d'une bonne gestion du programme la Cour des Comptes a pris attache avec le PNUD afin de garantir que la dépense soit engagé en 2006. Malgré toutes ces précautions et pour des raisons de circulation de l'information au PNUD le paiement n'a pas été effectué et par conséquent a été reporté à 2007.

La Cour des Comptes a demandé des explications officielles du PNUD. En effet nous avons reçu un MEMORANDUM interne du PNUD qui attestait que la responsabilité incombe au PNUD.

#### Situation Budgétaire

<b>Financier</b>			
Compte	Budget	Dépenses	Solde
72800	85.000	0.00	85.000

#### b- L'acquisition de logiciels et d'application (IDEA)

La Cour des comptes a suivi une politique d'ouverture sur des modèles internationaux afin de compléter ou d'adopter de bonnes pratiques.

Dans cette optique, la Cour des comptes a acquis 06 licences d'un logiciel d'extraction et d'analyse de données IDEA (Interactive Data Extraction and Analysis) qui est utilisé dans plus de 60 pays ainsi dans de grands cabinets d'audit

L'acquisition de ce logiciel a permis aux magistrats de la Cour des Comptes d'être plus performante avec l'élargissement du domaine d'audit dans des temps record.

### **Situation Budgétaire**

<b>Financier</b>			
Compte	Budget	Dépenses	Solde
72800	15.000	13048.32	1951.68

### **c-La formation en informatique**

La Cour des Comptes a lancé une série de formations en informatique pour les magistrats des juridictions financières et le personnel administratif.

Pour ce qui est du personnel, nous avons pu former plus de 50% du personnel.

Pour les magistrats et spécialement pour le logiciel IDEA les formations ont été faites dans toutes les chambres locales.

### **Situation Budgétaire**

<b>Financier</b>			
Compte	Budget	Dépenses	Solde
71300	2000	5074.47	-3074.47

## **2-Le renforcement des compétences des magistrats et du personnel administratif et technique et amélioration de leurs capacités professionnelles sur les différents aspects de contrôle exercé par les juridictions financières.**

Ce volet mérite d'être vu d'une façon globale et exhaustive. Les trois dernières années, la Cour des Comptes a amorcé une politique de renforcement des ressources humaines par le recrutement de nouveaux auditeurs par voie de concours et des magistrats, qui remplissent les conditions d'éligibilité, par voie directe.

Les deux catégories suivent une formation soit de mise à niveau soit une formation académique (recrutement sur concours) complétée par des stages pratiques.

### **Formation académique**

La Cour des comptes a chargé une commission ad hoc pour suivre le volet formation. Nous avons pu fixer une liste des matières à enseigner.

Je cite à titre d'exemple :

- Comptabilité publique
- Comptabilité des entreprises
- Comptabilité générale et analytique
- Techniques et réformes budgétaires
- Analyse financière
- Techniques d'évaluation des projets
- Les techniques de communication
- Droit des sociétés
- Informatique
- Anglais

Le programme Cour des Comptes/PNUD a supporté les charges des intervenants recrutés pour assurer la formation suite à une sélection très pointue. Nous avons pu dispenser 700 heures de formation pour 21 auditeurs et 10 magistrats.

### **Formation pratique**

Les auditeurs en formation ont été envoyés en stage pratique dans les chambres régionales françaises pour une période de 15 jours.

Les frais de déplacements ainsi que les frais de mission ont été payés sur le compte du programme.

D'autres activités ont été réalisées notamment :

- La participation de quelques responsables de la Cour des Comptes dans des réunions avec les institutions supérieures de contrôles des finances publiques (Espagne ...) dans le cadre de l'INTOSAI.
- L'organisation sur toute l'année des formations en langues au profit des magistrats et du personnel.

### Situation Budgétaire

<b>Financier</b>			
Compte	Budget	Dépenses	Solde
71300 } 74500 } 71600 }	63.000	57713.88	5286.12

En dressant un bilan des activités réalisées pendant le dernier semestre 2006, nous constatons q'un bilan très positif a été réalisé qui respecte parfaitement les orientations du programme.

Nous allons capitaliser sur les acquis de 2006 pour continuer nos deux chantiers, le système d'information et le renforcement des compétences avec l'extrapolation aux cours régionales des comptes qui vont constituer pour l'année 2007 un chantier prioritaire.

Rapport produit par : La Cour des Comptes

**Directeur National**  
**du Projet N° 00050660**  
**Signé : Ali ELLAHYANI**